

Meeting 19 septembre à 19h

**Bourse du travail de Saint Denis - 9/11 rue Génin -
métro Porte de Paris - ligne 13**

**Avec la participation et des interventions de la LDH, du MRAP, de la
CGT, de la FSU, de Solidaires, de l'AFPS, de UJFP et des partis
politiques du Collectif**

**Et les témoignages d'inculpés d'Alençon et des manifestations
parisiennes et de juriste**



En janvier 2011, Stéphane Hessel et Leïla Shahid protestent contre l'interdiction d'une conférence, organisée par le CNPJDP, à l'École normale supérieure sur la situation palestinienne. © Boris Horvat / AFP

Le Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) - Alliance for Freedom and Dignity (AFD) - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba - Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP) - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5^e arrt (CJPP5) - Droit-Solidarité - Ensemble - Europe Ecologie les Verts (EELV) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - Gauche Unitaire (GU) - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Alternatifs - les Femmes en noir - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) - Mouvement Politique d'Emancipation populaire (M'PEP) - Organisation de Femmes Egalité - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union Générale des Etudiants de Palestine (GUPS-France) - Union Juive Française pour la Paix (UJFP) - Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires

Pour la liberté d'expression - Contre la criminalisation de la solidarité avec la Palestine

La cause palestinienne aurait-elle le triste privilège de voir la parole de ceux qui la soutiennent bridée par les pouvoirs publics, et soumise à une répression injustifiable ? Nous ne pouvons tolérer ces manquements graves à la liberté d'expression pour les militants solidaires de la lutte pour les droits du peuple palestinien :

- Criminalisation de l'appel au boycott : le maintien en vigueur des circulaires dites Alliot Marie/Mercier, par un détournement de la loi sur la presse et du code pénal, incite les procureurs à poursuivre les militants qui appellent au boycott de produits israéliens. 20 militants sont aujourd'hui sous le coup de condamnations à Alençon et Colmar.

- Interdiction de manifester : le gouvernement Valls a interdit deux manifestations à Paris les 19 et 26 juillet, au prétexte des incidents suite aux provocations de la LDJ, alors même que les quelque 500 manifestations autorisées de l'été n'ont donné lieu à aucun « débordement ».

- Poursuites judiciaires envers des militantes et militants lors de ces manifestations : un militant ayant signé la déclaration de la manifestation unitaire de la République, finalement interdite à Paris le 26 juillet, est poursuivi ainsi que d'autres manifestants ayant participé à ces rassemblements.

Rassemblons-nous

**À l'appel du Collectif pour une Paix Juste et
Durable entre Palestiniens et Israéliens :**

**Pour dire non à ces pratiques injustifiables du
gouvernement**

Pour exiger le retrait des circulaires Alliot-Marie et Mercier

**Pour réaffirmer le droit des citoyens à l'expression de
leurs libres critiques contre la politique du pouvoir israélien, en
mobilisant devant les tribunaux où doivent comparaître les
manifestants solidaires du peuple palestinien.**

<https://www.facebook.com/pages/Collectif-National-Paix-Juste-Durable-Palestine/342194619262267?fref=ts>